

LA VIGIE

JOURNAL DE DÉMOCRATIE SOCIALE

DES ILES SAINT-PIERRE & MIQUELON

ABONNEMENTS:

Saint-Pierre. — un an.... 9 fr. 00
Union postale. — un an.... 12 fr. 00

Direction : SAINT-PIERRE

Rue Truguet

INSERTIONS:

Une à six lignes.....	3 fr 00
Réclames	1 fr 50
Faits divers	1 fr. 00

Quand ?

Plus que jamais le fameux projet d'un établissement frigorifique pour la conservation de la boëtte est à l'ordre du jour.

Nous avons en effet bel est bien définitivement perdu le French Shore mais nous attendons encore qu'on nous donne le frigorique tant promis, la fameuse fiche de consolation....

Puisqu'il semble qu'on trouve dans les eaux françaises, à Miquelon surtout, de la boëtte suffisante pour les besoins de notre pêche, l'installation de cet établissement, ne devrait subir aucun retard.

Nous ne nous attarderons pas à signaler la grande utilité qu'il peut avoir pour la pêche française, utilité que tout le monde connaît.

Nous voudrions simplement démontrer que son installation, forme le collaïre indispensable de l'abolition des droits de navigation.

Du moment en effet que l'ostracisme terre neuvién s'étend aujourd'hui tout aussi bien aux américains qu'à nous, il semble qu'il est de notre devoir et de notre intérêt, d'attirer chez nous, tous ceux qui sont chassés de Terre-Neuve.

Les goëlettes américaines viendront certainement à St-Pierre, dès qu'on leur facilitera l'entrée de la rade, et qu'on leur assurera la possibilité de se procurer en tous temps de la boëtte dans le pays.

Or rien ne serait plus facile si l'on organisait sérieusement une installation frigorifique que nos petits pêcheurs pourraient facilement alimenter au besoin même à l'établissement frigorifique serait attaché un navire muni d'un appareil de congélation et la question d'approvisionnement de la boëtte en quantité nécessaire ne laisserait dès lors place à aucun doute.

On arriverait ainsi à procurer de la boëtte non seulement aux Français mais encore aux Américains. Et il ne se passerait pas de jours, pendant la saison de pêche, que le pavillon des Etats-Unis ne flotte sur un ou plusieurs navires en rade de St-Pierre, et que des échanges commerciaux ne se produisent entre les équipages

de ces navires et la population.

On verrait alors revivre dans notre pays la gaieté prospérité d'autan.

Mais cet indispensable établissement quand se décidera-t-on à l'édifier? L'Etat interviendra-t-il? L'initiative privée prétera-t-elle la main à l'Etat?

Tout cela est encore bien vague, à l'état de projet et risque d'y rester longtemps....

Qui sait même si avant que le tout n'aboutisse, l'armement local n'aura pas eu le temps de disparaître.

Il sera trop tard alors de remédier à une situation économique déjà lamentable.

Nous reviendrons du reste sur cette question de frigorifique qui fera l'objet de plusieurs de nos articles.

J.-F. POMPEI

Lettre ouverte

à M. Viviani

RÉDACTEUR " A L'HUMANITÉ "

Il est fort probable que vous ne lirez même pas cette lettre et notre journal créé dans une petite colonie un jour de tourmente, ne mérite certes pas que vous fixiez votre attention sur son contenu.

Vous êtes en effet le tribun et le maître dans la réelle acceptation du mot, et vous êtes aussi, dans votre parti " l'homme " estimé même de vos adversaires, qui savent peut-être mieux que d'autres à quel point la vérité vous est chère et toute injustice particulièrement odieuse.

Aussi je m'adresse à vous, bien même que la politique nous divise, car si je suis un républicain, un démocrate, et même un socialiste, je ne suis pas un collectiviste.

Mais nous avons cependant un point de commun c'est que nos parents ont vécu jadis sur le sol de la même petite île, sur une terre de fière indépendance et de liberté.

Et c'est de ce seul titre que j'ai recours à vous pour vous signaler que le grand journal auquel vous collaborez, l'Humanité a — dans un article du 2 juin dernier, article reproduit dans un organe local — décrit bien mal notre pauvre colonie, en la représentant comme livrée aux cléricaux!

Les braves habitants de nos îles ignoraient en partie jusqu'à ce jour ce fameux " cléricalisme " ce joli mot et cette triste chose.

Une élection qui s'est faite sur des questions purement locales, une lutte d'individualités plutôt qu de principes, a fait éclore parmi nous le joli mot

et c'est le parti, qui se compose à St-Pierre de la grande majorité des travailleurs, des marins — des humbles en un mot — qui s'est vu appliquer pour les besoins de la cause ce qualificatif de " parti clérical " destiné à le tuer à tout jamais aux yeux de vos amis.

Et tout cela parce que dans leur groupement se trouve un homme qu'on avait déjà qualifié de juif l'année dernière, de franc-maçon il y a trois mois, et de clérical aujourd'hui.

Vous avouerez franchement qu'avec la meilleure volonté du monde il ne peut être tout cela à la fois.

Je ne vous entretiendrais pas de notre petite patrie St-Pierraise ; ni des pompons violets, ni même de placards électoraux quelconques. Vous avez été candidat à la députation, et vous savez à quoi vous en tenir sur le contenu d'affiches émanant sournoisement quelquefois de partisans et d'adversaires que vous combattez.

Moi-même qui passais ici pour un parfait *parfaito!* j'ai commis la grande bêtise d'être candidat à des élections municipales, on en a fait une plus grande encore en m'élisant maire, et aujourd'hui je me trouve naturellement côté par mes adversaires comme englobé dans cet imaginaire parti clérical, né un beau jour d'une fantaisie de journaliste.

Aussi si je prends soin de vous écrire, c'est pour vous prier, si cela est dans vos moyens, de réparer une injustice.

Une injustice oui, et même une grande, dirigée contre vos amis, parce que parmi ceux qui sont attaqués par " l'Humanité " du 2 juin, il y en a, des fonctionnaires surtout, qui si je ne me trompe sont tout particulièrement attachés à vos doctrines et à vos principes.

Et je vous l'affirme, il n'y a aucun chef de service dans la colonie qui soit l'homme-lige de ceux que l'on appelle les monopolisateurs, où même qui fréquente l'église ou le presbytère.

Dans le temps, oui dans l'église de St-Pierre, on y voyait un fonctionnaire de ceux que l'Humanité prétend avoir été rappelés. Or il est parti ce fonctionnaire non parce qu'il allait à la messe, mais pour d'autres motifs sur lesquels je n'insisterai pas.

J'ajoute que M. Gousturier le gouverneur si critiqué — dans votre grand journal demandait publiquement avant son départ la laïcisation des écoles de la colonie que nous combattions et combattions encore pour des raisons budgétaires, et vous reconnaîtrez avec moi que ce n'était guère là l'acte d'un administrateur livré aux cléricaux.

Quant au conseil municipal de Saint-Pierre le seul grief qu'on puisse lui faire c'est d'avoir fait en partie et à son avantage, d'accord du reste avec l'administration supérieure la séparation matérielle des intérêts de l'Eglise et de l'Etat dans la colonie.



DÉCLARATION DE M. POMPEI
Si l'y a donc un reproche à lui faire, les vrais clé-
ricaux seuls pourraient le lui adresser.

J'en ai terminé avec ma lettre et je conserve l'es-
poir que l'Humanité continuera à s'occuper de
grandes questions politiques, sans venir por-
ter atteinte au sincère républicanisme de nos
fonctionnaires dont l'existence est assez difficile et
l'attitude trop socialiste et trop gouvernementale
pour encourager le blâme d'un journal rédigé par des
hommes qui comme vous aiment d'un esprit large
avant tout la vérité.

Le directeur de "l'Humanité" avec son *edit du*
Jourdain s'est immédiatement traité d'ar-
tificiel; qu'il daigne penser que d'autres subissent
aujourd'hui la même injuste accusation tout sim-
plement pour s'être mêlés d'une simple question de
construction d'église et qu'il se montre plus pru-
dent à l'avenir en matière de légendes venues d'au-
delà des mers.

Veuillez agréer, etc.

J. F. POMPEI

CD 188 Javaïs publié dans la Vigie une courte déclara-
tion ou franchement tous les gens consciencieux le
reconnaitront avec moi, je n'attaquais personne.

Cela m'a valu de la part du Réveil St-Pierrais
deux pages écrites d'une plume qui s'est exercée à
être méchante et qui n'est restée que grotesque et
ridicule !! Je ne prendrai vraiment pas la peine de répondre !!!!

On fuit devant l'égout !!! Par ailleurs, le Réveil m'accuse de le parodier
et de le plagier, je ne sais plus au juste... Oh grands dieux quel crime ai-je donc commis???

Copier le Réveil St-Pierrais !! C'est pour moi la dernière injure et je crois qu'après
ce beau coup là il ne me reste plus qu'à m'ouvrir le
ventre... tout comme un soldat japonais malheu-
reux à la bataille. J.F.P.

La pêche à la morue en 1905

Les goëlettes locales étant maintenant toutes rentrées, on peut donner une appréciation sur le résultat de la première pêche. Des renseignements puisés à bonne source, il résulte que 151 goëlettes locales armées à St-Pierre en 1904 ont produit en première pêche une moyenne de 294 x 355 x 61 x soit de plus qu'en 1904.

Au 30 juin 1904 les expéditions de morues vertes sur les divers marchés de France s'élevaient à 3.665.700 kg contre la même époque de cette année 3.063.452 kg soit une diminution de 602.548 kg

Cette différence, qui de prime abord paraît étran-
ge, s'explique par la diminution de l'armement lo-
cal en 1905 de 50 goëlettes.

En effet, si vous ajoutez au chiffre des expéditions
au 30 juin 1905, la pêche moyenne que ces 50 goë-
lettes eussent faite; on trouvera 17750 quintaux

soit	976.250 kg
lesquels ajoutés à	3.063.452 kg
donneraient au 30 juin 1905,	4.039.402 kg
soit de plus qu'en 1904	373.702 kg

Le capelan a commencé à donner le 16 juin, et presque aussitôt il a été abondant sur les côtes de Miquelon et de Langlade, puis à St-Pierre.

Les pêcheurs ont donc pu se boëtter beaucoup mieux que l'année dernière, sans perte de temps et à meilleur marché.

La surveillance de la pêche du capelan a été ex-
ercée par le vapeur "Liberté" et a beaucoup servi;
il est à désirer que le gouvernement nous accorde
pour l'année prochaine, un stationnaire dont la pré-
sence se fait de plus en plus sentir.

Extrait du Journal officiel

du 1er Juillet 1905

No 185. — ARRÊTÉ ouvrant une enquête de commodo et incommodo sur une demande formée par M. Salomon, Auguste, tendant à obtenir l'autorisation de construire à Miquelon une usine pour l'exploitation de la baleine.

Le Gouverneur des îles St-Pierre et Miquelon.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1874

Vu la demande en date du 26 Juin 1905, formée par M. Salomon, Auguste, tendant à obtenir l'autorisation de construire à Miquelon une usine pour l'exploitation de la baleine.

Considerant qu'une telle usine peut présenter des inconvénients contre lesquels il importe de préférer des garanties; la sécurité et la sécurité et de la salubrité publique;

Vu les articles 3, 5 et 6 de l'arrêté du 8 août 1873, portant réglementation des établissements dangereux, incommodes et insalubres;

Article 1er. — Une enquête de commodo et incommodo sera ouverte à Miquelon le 1er Juillet prochain et close le 15 du même mois.

Elle aura lieu à la Mairie, où un registre ad hoc sera affecté pour recevoir les observations des réclamants ou des opposants.

Elle sera annoncée dans l'Journal officiel, publié à son avis à l'occasion de l'ouverture. L'accomplissement de ce public avis sera constaté au procès-verbal d'enquête dressé par le Maire et transmis par lui à l'Administration.

Art. 8. — Le présent arrêté sera communiqué et inséré partout où besoin est.

Saint-Pierre, le 30 Juin 1905.

Le Gouverneur des îles St-Pierre et Miquelon.

No 186. — ARRÊTÉ ouvrant une enquête au sujet d'une demande faite par M. Salomon et tendant à obtenir une concession de terrain à Miquelon, au sujet d'un établissement zéro.

Le Gouverneur des îles St-Pierre et Miquelon.

Vu l'ordonnance organique du 18 septembre 1874

Vu la demande en date du 23 Juin 1905, formée par M. Salomon, Auguste, et tendant à obtenir une concession de terrain d'une superficie totale de 105.000 mètres carrés à l'île, suivant le plan joint, dans le but d'y construire une usine pour la baleine.

Vu le décret du 7 novembre 1861 sur la constitution de la propriété des grèves et terrains aux îles St-Pierre et Miquelon;

ARRÊTÉ:

Article 1er. — Une enquête est ouverte au Service des Travaux Publics, à l'effet de savoir:

1o Si la concession sollicitée ne porterait préjudice à aucun droit acquis.

2o Si elle comprend des grèves.

Dans ce dernier cas, si le déclassement des grèves peut être autorisé.

Art. 2. — L'enquête sera faite par le Chef du Service des Travaux publics.

Elle commencera le 1er Juillet et sera close le 15 du même mois.

Art. 3. — Il est loisible à toute personne ayant des réclamations à adresser, de les faire parvenir, avec pièces à l'appui, au Chef de service enquêteur qui les transmettra à l'Administration, accompagnées de son avis personnel.

Art. 4. — Le présent arrêté sera communiqué et enregistré partout où besoin est, inséré au journal et au Bulletin officiel de la colonie et publié à son avis le jour de l'ouverture de l'enquête, à St-Pierre et à Miquelon.

Saint Pierre, le 30 Juin 1905.

ANGOULVAVT.

Question du Jour

LES PORTS FRANCS

Où en est la question. L'état de notre commerce d'exportation et de nos ports — Marseille et Gênes — La zone franche de Hambourg — M. Méline voile la torpille dans l'échangiste — Les arguments protectionnistes, par exemple du commerce des vins.

Une information parlementaire de ces temps derniers affichait que la commission de la Chambre, chargée de l'examen du projet de loi relatif à l'établissement de zones franches dans nos principaux ports de commerce, a limité à quatre le nombre de ces ports. Trois sont déjà désignés dans son esprit et dans celui du gouvernement: Marseille, Bordeaux et Havre. Le choix du quatrième est hésitant entre Dunkerque, Côte, et St-Nazaire. Cependant on croit qu'il finira par s'arrêter à Dunkerque à cause de l'importance croissante de ses relations avec l'Europe septentrionale. Dans ce cas, pour que chacune de nos grandes régions maritimes soit intéressée à l'expérience qu'on se propose, on désignerait un cinquième port dans l'Océan, et probablement Saint-Nazaire.

La France, il n'y a plus à se dissimuler, traverse une crise commerciale où son avenir même est en jeu. Les marchés concurrents grandissent au contraire et se développent non-seulement en dehors de nous, mais contre nous. Pendant la dernière période décennale, de 1891 à 1901, l'Allemagne a vu croître l'ensemble de ses exportations de 3 milliards 618 millions 5 milliards 777 millions; l'Angleterre de 7 milliards 334 millions à 8 milliards 774 millions; les Etats-Unis de 5 milliards 231 millions à 7 milliards 565 millions, tandis que la France n'avancait elle, que de 552 millions; 3 milliards 730 millions en 1891 et 4 milliards 12 millions en 1901, et les îles de la mer des Caraïbes.

On dit que si la France fait moins d'affaires, elle les fait moins aventureuses, plus sûres et à plus bénéfice; ce que lui permettent la qualité et la perfection de ses produits, et on cite notamment l'exemple des soieries, velours et rubans de Lyon et de St-Étienne contre lesquels, lorsqu'il s'agit du beau et du bon, comme on dit dans le langage commercial, ni les produits similaires d'Angleterre, ni ceux de l'Allemagne, encore plus «camelotte», ne peuvent entrer en concurrence. Nous nous donnons peut-être bien à ce sujet une satisfaction d'amour propre et une fiche de consolation que nos concurrents pourraient discuter et, dans tous les cas, il n'en est pas moins vrai que, pour la consommation la plus courante, nous perdons pied à peu près partout. Notre commerce maritime est dans un tel marasme qu'il ne compte presque plus et que le plus important de nos ports, Marseille, ne vient qu'au neuvième rang pour l'importance du tonnage, après Londres, Hong-Kong, New-York, Hambourg, Anvers, Liverpool, Rotterdam, Shanghaï. Il compte tous les ans, à l'entrée, 4,556,445 tonneaux de jauge. Gênes le suit immédiatement et va bientôt le dépasser.

Mais Gênes a une zone franche et c'est à elle qu'on attribue le progrès si rapide de son port de commerce. La zone franche est, d'autre part et à coup sûr, la cause de l'étonnante prospérité de Hambourg qui marche vers les 9 millions de tonneaux de jauge.

Voyons donc comment fonctionne cette zone franche du grand port allemand et en quoi elle consiste. Hambourg est en type du port franc, le plus libre et le plus ancien.

Enfoncé à l'intérieur, à 107 kilomètres de la mer sur l'Elbe un peu comme Bordeaux sur la Garonne, le port de Hambourg a une zone franche considérable qui occupe non-seulement la partie de l'Elbe comprise dans la ville, mais encore d'immenses basins situés sur la rive gauche, du fleuve et qu'on agrandit tous les jours et des terrains assez étendus pour qu'il ait pu s'y créer une véritable ville industrielle indépendante. Sur terre, la zone franche est limitée par des grilles en fer de 3 mètres de hauteur et, sur l'Elbe, par des barrières flottantes. Les issues en sont gardées par des postes de douane qui se bornent à exécuter des rondes autour de l'enceinte, mais sans pénétrer dans celle ci, car les marchandises qui y ont été débarquées sont affranchies de tout droit. Elles sont considérées comme sur territoire étranger et peuvent être réexpédiées, des usines de l'enceinte, manipulées, reconditionnées.

... à la vente des vins et alcools de...
nées ou transformées de matière en produit fabriqué sans que la douane ait rien de plus à voir qu'à leur arrivée.

Les arguments que le protectionnisme toujours en éveil n'a pas manqué de faire valoir contre cette entreprise détournée du libre-échange veulent d'ailleurs faire mieux saisir les avantages comme les inconvenients du système, suivant le point de vue auquel on se place.

Naturellement M. Ménin a été le premier à pointer au large le torpilleur ainsi lancé contre le guerrier en forme de poisson, et de chercher des preuves dans les usines de la côte industrielle. À Hambourg, dans les usines de la côte industrielle, il y a des négociants en vins qui, à la faveur de la franchise d'entrée et de sortie, expédient dans le monde entier du bordeaux manipulé à 30 francs la pièce.

Il en serait de même évidemment à Marseille, à Bordeaux, à Saint-Nazaire, à Cherbourg, à Dunkerque, quand des zones franches y seraient ouvertes. On y ferait venir en franchise des vins espagnols ou italiens que l'on tripatouillerait pour les réexpédier en franchise toujours sous des étiquettes françaises. Tu faux hordeaux parti de Bordeaux! Voilà qui serait bien pour tenter les négociants hambourgeois et gênois, aussi ne tarderait-on pas à les voir installer chez nous des succursales de leurs usines à vins avec tout leur attirail de fabrication étrangère: bouteilles de Belgique ou d'Allemagne, tonneaux, caisses, bouchons, capsules, étiquettes de là ou d'ailleurs. Et qu'arriverait-il en peu de temps? La ruine pour notre viticulture, une concurrence désastreuse pour notre industrie et, par surcroît, notre renom, nos marques, notre loyauté commerciale, tout ce qui fait de la France le premier pays vinicole du monde, suspendu sur le marché étranger.

L. D. ARNOTTO

Nous demandons pardon à nos lecteurs de les avoir entretenu de M. Paul Mazier dans notre dernier numéro.

Cet être ne mérite vraiment pas la peine qu'on s'occupe de lui.

Variété

Problème de Beauté

BRUNES, BLONDÉS OU... ROUSSES?

Un problème posé du séjour ou apparaît, à côté de beauté blonde d'Eve, notre grand'mère, la pre-

mière, la première beauté brune, — celle que ses filles sans doute ou de ses petites filles ont suivi.

Mais enfin le problème est bien connu, le moins de: il a occupé la Terre d'Olympe, excité les passions des dieux et celles des hommes, suscité des guerres et fait en même temps vibrer à travers les âges, les luttes d'une partie de poètes et de chercheurs de clarté du Jour. On a disputé pour lui des mines de métaphores, et on discute d'ailleurs plus avantageusement que jamais, sans plus avancer tant qu'il y aura des hommes qui aiment et haine la brune et la blonde.

Cependant il est au moins au début qu'il y a eu des préférences marquées et pour l'une et pour l'autre suivant les peuples, les climats et la mode; la meilleure preuve, c'est qu'en vu les blondes se faire brunes et les brunes se blondir.

C'est le jour et la nuit avec leurs lumières et leurs charmes particuliers.

— « Les blondes chantent un rêveur qui a monté haut sa lyre, ont le rayonnement des aurores qui sortent de la mer. Sur leur chevelure demeure l'or du soleil levant, et cette auréole de reflets alloue les traits, affine le visage, donne au regard une douceur alanguie ou un plus intense rayon. Et leur peau est faite de miel et de lait, chair pétrie de lys et de roses pâles, souple et fraîche et semblable à la pêche de juin.... »

— Les brunes réplique un passionné ténébreux qui pince épurement de la guitare, ou le mystère magnifique de nuits profondes. Sur leur chevelure demeure le noir azur des yeux sans étoile et, sous cette onde nocturne, leurs yeux sont agrandis, ils ont la majesté de l'infini ou bien ils ont la grâce piquante, la gaieté fleurie. Et leur peau est faite d'ambre clair et de safran, chair pétrie de rayons de lune, de blancheur de camélia, ferme et unie comme un marbre doré au soleil oriental.... »

— Mais qui dira les magnificences de la chevelure de la rousse, riposte à son tour une manière de poète yankee, l'œil illuminé de l'alcool des cocktails, de cette chevelure mêlée de sang et d'or et déroulée en volutes, où les ombres sont d'une pourpre obscure, les lueurs combinées d'éclat et de rouille; une chevelure prodigieuse, profonde comme l'automne, somptueuse et compliquée, illuminant un visage de statue.... »

— A qui la pomme? Pour tirer notre jugement d'embarras, consultons l'histoire.

La rousse n'a pas sa page à part. Elle fut de tout temps, confondue avec la blonde, comme une variété plus... accusée, et elle n'est vraiment classée que depuis l'engouement qu'elle a suscité de l'autre côté de l'Atlantique où elle fait prime, car, pour parler le langage d'affaire de là-bas, les brunes

étaient et avaient aidé le Panlima de ses conseils dans les négociations d'apaisement qu'il avait poursuivies mais aujourd'hui, à la veille de « sa fête », son esprit planait déjà dans les régions plus hautes, uniquement préoccupé de ce dernier et terrible pas à franchir...

En revenant de la rivière, comme il passait entre le Grenier-à-Riz du Kampong et la Maison-des-Etrangers, il demanda:

— Qui a couché là cette nuit?
— Deux hommes de Toual, Panlima.
— Hein? Mais qui?

— Lantar et un jeune homme, Moussang. Il savait ce qu'il voulait savoir...

Dans le Béton on répare la grande maison resté inhabitée depuis le départ du jeune Radjah. Quatre hommes sont sur le toit occupés à attacher des attaps de palmier. Des jeunes gens assis en cercle dans la cour font les attaches de rotin.

Naro a reconnu dans ce dernier groupe le jeune homme de Toual qui a accompagné Lantar: un gros garçon à l'air farouche, le visage sombre, il physionomie surnoise et cruelle, assis près d'un camarade de son âge, aux traits durs, la peau du visage percée de trous en écumeoire: c'est Moussang et Kéron, le grêlé, que nous connaissons déjà, que nous avons vus enfants et qui sont devenus des hommes tenant tout ce qu'ils promettaient.

Le Panlima fait subir à Moussang un long interrogatoire, mais ne peut obtenir de lui aucun renseignement:

— Il ne sait pas... Tani a disparu de Toual, enlevée par les Antous peut-être... Elle a disparu...

No 18 Feuilleton de « LA VIGIE »

Amour Sauvage

PAR

BRAU DE ST-POL LIAS

Et prenant alors un autre ton:

— Oui, c'est fini vois-tu, c'est bien fini!
— Quoi? Allons donc! vous êtes encore vigoureux...

— Non, non. Tu le sais bien, quand on ne descend plus l'échelle, c'est que le temps est venu où l'on doit revivre dans ses enfans!

— Sans doute, sans doute. C'est l'Adat

— Oui, est l'Adat et juste et bon. Nous avons fait la fête du Père; il faut que mes enfans fassent ma fête à leur tour et me délivrent ainsi des infirmités du vieil âge, en me redonnant en eux leur jeunesse. Est-ce que c'est vivre que de se trainer ainsi!

— Hein? certainement, chacun doit avoir son tour, dit Naro embarrassé: j'aurai aussi le mien...

— Toi, dans dix ans, peut-être!...

Et, après une pose, comme un coupable qui fait un aveu:

— Mais quand le moment est venu, vois-tu, on voudrait encore gagner un jour... une fantaisie misérable, une nouvelle faiblesse de l'âge, comme si, après ce jour, cela ne devait pas arriver! Ce n'est qu'un jour de plus de perdre. Un bon battak ne doit penser qu'à l'Adat. J'ai affronté la mort assez souvent pour ne pas la craindre. J'ai vu seize épidémies. Il est temps. Je remercie le Grand Antou de m'avoir donné la plénitude de mes jours et de vaillants enfans pour les recommencer en eux. — Ils sont tous ici. Les deux plus jeunes sont venus de Berdang où ils travaillent, appelés sans doute par leur frère ainé; c'était son devoir. La Fête du Père est sacrée et tous les enfans doivent en être. Ils ont bien vu que le temps était venu et ils ont dû fixer le jour. Je pensais hier que ce serait pour aujourd'hui. Mais si l'ainé hésite encore à me signifier ce jour, comme il doit le faire la veille, c'est moi qui le rappellerai à l'observation de l'Adat...

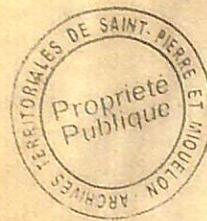
— Antou-Antou! Gorros-d'Antou!... disait Naro étranglé par l'émotion. — Vous êtes toujours le même homme plein de courage! put-il articuler enfin

Et pressant affectueusement la main du vieillard sur son cœur :

— Que le Grand Antou vous soit en aide!

— Et qu'il te protège, ami Naro. C'est le souhait de ton vieux Datang!

Naro, qui étoit entré avec la pensée de demander conseil à Datang, n'osa pas troubler le dernier jour du vieillard en l'entretenant des difficultés qui surgissaient dans la politique de la tribu. Il s'y étais vivement intéressé jusque dans ces derniers



Favart, Céline, Montaland, Madeleine Brohan, Judic, Rose Chéri, Wanda de Bonza, la Frezzolini, Mme Cavallieri, Mme Bréval, — brunes en leur naturel.

Puis la brillante théorie des blondes : Sarah Bernhardt, Mme Reichemberg, Mme Blanche Pierson, Mme Granier, Mme Réjane, Mme Hading, Mlle Cécile Sorel. Plus rares au théâtre les blondes... bon temps. Question sans doute de tempérament scénique.

Mais êtes-vous plus avancé après cette énumération impartiale ? Et le mieux n'est-il pas de donner ex-aequo de grands premiers prix à Minerve la brune, à Vénus la blonde et même à la rousse « Marengo » ?

MARCEL-FRANCE

CRHONIQUE LOCALE

Naufrage

Le navire « PARA » de Fécamp armateur Vve P. Tougard a été coulé sur le grand Banc de Terre Neuve par un navire étranger.

L'abordeur a disparu sans porter secours aux naufragés en emportant deux hommes du Para qui ont pu embarquer à bord au moment de l'abordage. Trente deux hommes ont été recueillis par le navire hôpital St François-d'Assise qui les a ramenés à St-Pierre.

D'autres détails manquent.

Les travaux de l'église qui avaient été momentanément arrêtés vont être incisamment repris.

ETAT CIVIL

NAISSANCES

Juin

29 Frecker, Georges Allen
30 Detcherry, Georgina Eugénie Marie Jh.

Juillet

5 Maxime, Marcel Joseph
6 Vigneau, Berthe Emilie Marie
7 Langlois, Louise Marie Etienette

DÉCÈS

Juin

30 Renou, Eugène Ernest Auguste âgé de 10 ans né à St-Pierre
— Iraola, Jean Bte Pascal Joseph âgé de 2 mois né à St-Pierre

Juillet

4 Teurterie, Marie Vve Pierre Heudes sans profession âgée de 73 ans née à Garnville (Manche)
7 Maillard, Paul Louis né à St-Pierre (Jugement)

NOUVELLES MARITIMES

Arrivées

Juillet

1 Du G.-B., Vapeur St-François d'Assise capitaine Lemenelle, rapportant 32 naufragés du « Para », navire abordé sur les banes; 10 malades de différents navires
2 Sydney Navire de guerre français Chasseloop-Laubat commandant De Kérilis
3 Banes, Marie L. g. f. avec 18.000 morues
— St-Malo et banes, Bernadette B.g. avec 25.000 morues et recueilli un doris et 2 hommes du Surcouf
4 Cancale et banes, Anna Maria b. g. avec 19.000 morues
— Banes, Mariland g. am. avec morues vertes
— Banes, Indépendance g. am. avec morues v.
5 Fécamp, Angevine b. g. sur lest
— Banes, Michel Etienne avec 3.330 morues
— St-Servan et banes Emilie b. g. avec 35.000 morues
— Cadix, Armoricaine b. g. avec sel
6 Banquerau, Raillouse, b. g. avec 43000 morues
7 Vapeur anglais Amélia avec la malle d'Europe et des Etats-Unis et divers marchandises.
— Be. St.Pierre, D. P. g. f. avec 4000 morues.
— Grand Banc, Annie g. f. avec 5000 morues.

Sorties

Juillet

3 Navire de Guerre Chasseloop-Laubat commandant M. de Kérillis allant à St-Johns
7 Goëlette Voyeyeuse allant à North Sydney sur lest.

Le vapeur Amélia est arrivé à Saint-Pierre le 7 Juillet 1905 avec les Malles de l'Europe et des Etats-Unis d'Amérique.

Passager arrivé

M. Henderson

Ce vapeur est reparti pour Plaisance et est attendu ici demain matin pour prendre la malle et les passagers à destination de Sydney.

A VENDRE

Salon — Salle à manger — Chambres à coucher — Piano — Buffet — Tables — Chaises — Stores — Rideaux — Tableaux — Meubles de cuisine et d'appartements.

S'adresser au Revd. Temple, rue Mamyneau.

Philippe Leguia

A l'honneur de prévenir les Saint-Pierrais qu'il tient à SAVOYARD un café-restaurant

HOTEL JOINVILLE

Chambres garnies à louer

PRIX MODÉRÉS

ROBINSON

ROUTE DE SAVOYARD

Liqueurs de premières marques

Appartements à louer

FOLQUET FRERES

DÉPOT DE GLACE — SPÉCIALITÉS DE DIVERS ARTICLES

PRIX MODÉRÉS

Le Gérant J. B. LÈGASSE, neveu

Il ne sait pas...

Naro va s'asseoir sous le balé-balé, le kiosque de réception du Bètènè, où il n'a pas longtemps à attendre.

Nya-Riam, avertie de sa présence, fait aussitôt introduire dans sa maison son fidèle Panlima.

— Eh bien ! Naro, lui dit-elle joyeuse, le jour approche !

Naro a fait son sumba et s'est assis respectueusement sur le plancher en contre-bas de celui qu'occupe la mère de Radjah-Ari, qui a Niala près d'elle.

— Ah ! ah ! Il serait temps ! répond Naro.

Et il rit, mais d'un rire étrange qui étonne Nya-Riam.

— Antou-Antou ! reprend-il. Monseigneur devrait être ici depuis longtemps ! Et depuis longtemps aussi son vieux golok ne Paulima ne devrait plus être de ce monde !...

— Que dis-tu ? Tu ne voudrais pas le revoir !

— Quoi ? Tout mon sang ! Nya sait bien, tout mon sang est à lui !... Mais, pour son honneur ! Et, Cornes-et-dents ! c'est pour son malheur peut-être que je vais le verser...

— Mais qu'y a-t-il donc ? Et que veux-tu dire ?

Tu m'effrayes...

— Oui, Nya. Ces vieilles querelles entre Morbo et Toual ! Nous tenions tant à les apaiser avant le retour du Radjah...

— Eh bien ! Ne les avons nous pas éteintes ?

— Eteintes ? Elles vont recommencer !

Et Naro montre le bambou qui porte la déclaration de guerre :

— Lantar ! Je lui ai ravi sa fille !.... Moi !...

Et il rit plus fort cette fois.

— Comment la fille de Lantar aussi s'exclama Nya-Riam consternée : Tani, de Toual ?...

Mais Niala s'est levée d'un bond, toute droite, ne voyant que l'injustice de l'accusation :

Toï ! Panlima, il t'accuse ! Je vais aller à Toual et l'obliger à me donner ses preuves ! Et s'il n'en a pas il reconnaîtra son injustice !

— Non enfant ! dit Nya-Riam, voulant la calmer, Mais elle s'exaltait davantage :

— Et c'est moi qui mettrai le feu à sa maison, si il persiste dans son infamie et qui brûlerai tout cet affreux Kampong de Toual, qui n'est qu'un repaire de forbans et de lâches. Je vengerai enfin mon père, puisqu'il n'a pas de fils pour le venger !

— Mon enfant, insiste Nya-Riam, réfléchis, je t'en prie. Ah ! comme tu arrangerais nos affaires !

Veux-tu qu'il revienne pour recommencer toute sa vie ces luttes fratricides entre Battaks, comme son pauvre père ? On s'est vaillamment et loyalement battu autrefois, quoi que tu en dises. Il faut être juste même pour ses ennemis. Les hommes doivent ils vivre comme les tigres cherchant à s'entre-dévorer sans cesse ?

— Mais vous voyez bien, mère (elle avait l'habitude de lui donner ce nom), que ce sont eux qui recommencent ! C'est de Toual que vient la provocation.

Ebranlée par les objections de Riam, elle restait pourtant encore toute frémissante :

— Je veux aller à Toual ! dit-elle avec énergie.

— Tu n'iras pas à Toual, Niala. Tu n'entends pas sans doute me faire de la peine, ni te révolter contre mes ordres ?

Niala prit dans ses mains la main de celle qu'elle appelait sa mère, et ses yeux ardents devinrent humides.

— Eh bien ! je te défends d'aller dans la forêt, comme tu as l'imprudence de le faire.

— N'ai-je pas mon poignard ?

— Tu vois ce qui arrive : je ne veux pas que tu sorte du Kampong. Et si tu me désobéis, je dirais à Ari que tu es une méchante fille... Et maintenant, tu vas rentrer chez toi pour me laisser causer avec le Panlima. J'ai besoin de tout mon calme.

Niala avait souri, sous la menace de Riam, pour dissimuler une émotion subite. Elle se leva, docile fit son sumba et sortit en disant d'un ton radouci :

— Ah ! que ne suis-je un homme !

Elle traversa la cour du Bètènè, de son allure fière de déesse, les sourcils encore froncés, secoua ses longs cheveux noirs, comme un lion sa lourde crinière.

Quand elle passe devant le groupe des faiseurs de rotins, Mossang et Kéron échangèrent en dessous un mauvais regard. Kéron montra, d'un geste, le nain qui la suivait à distance...

En arrivant chez elle, elle rencontra Matatran qui rôdait autour de sa paillette, et le froncement de ses sourcils s'accentua encore à sa vue. — C'était pourtant un beau garçon que Matatran, à la bonne figure ouverte, décidée, joyeuse. Il était bien le fils de Panlima Naro, pour lequel elle avait beaucoup de sympathie et d'estime. Mais elle le trouvait trop souvent sur son chemin...

à suivre